



RENTRÉE 2019 : « En Marche » vers plus de brutalité !

Exclusif : François de Rugy justifie sa démission

« Ça suffit, j'en ai crustacé ! »

DOSSIER: L'AFFAIRE ALSTOM — ANALYSE
Alstom, ce dossier qu'Emmanuel Macron voudrait tant effacer de son bilan
23 JUILLET 2019 | PAR MARTINE ORANGE

« C l'heβδο » (France 5) : censure et concert de chiens de garde contre Monique Pinçon-Charlot
par Pauline Pecrenot, Mercredi 6 Mars 2019

Loup Espargillière
@L_Espargilliere

Je ne suis pas sûr que tout le monde ait bien compris à quel point la réforme de l'assurance-chômage, dont le décret a discrètement été publié hier, va être un carnage pour les demandeurs d'emploi. Petit thread pour bien comprendre la violence du truc

Accident du travail : silence des ouvriers meurent
@DuAccident

Allo @murielpenicaud - c'est pour signaler un accident du travail - 492

Haute-Savoie (74) : un ouvrier du BTP de 35 ans grièvement blessée à la tête et au rachis. Il a été écrasé par une palette de plaques de plâtre tombée d'une grue.

Avant de vous souhaiter une bonne rentrée, la FSU86 vous propose une session de rattrapage des quelques événements qui ont marqué les vacances... Histoire de comprendre les discussions animées pendant ce mois de rentrée.

■ Y a pas de homard ?

Pendant qu'une grande partie de la population est à 5€ près pour finir le mois et le fait savoir - en jaune ou non - le ministre Rugy fait profiter ses amis de repas agrémentés de homard. Il doit finalement démissionner face aux révélations de Mediapart.

■ Le président des ultras riches

Face au scandale Alstom, il ne reste ainsi que peu de médias capables de croiser certains fichiers. Celles et ceux qui ont profité de la vente d'Alstom et les donateurs de la campagne de Macron. Difficile de se faire entendre : face à l'évidence certains chiens de garde éditorialiste ont tôt fait d'étriller sur un plateau la sociologue Pinçon-Charlot (<https://t.co/ucxUrxHV14>).

■ Vers plus de pauvreté

Grâce à un décret sur l'assurance chômage pris en juillet, les chômeurs vont être précarisés en masse.

Quand au projet retraite, d'un avis commun (même celui du président), les personnels de l'éducation, sans prime, seront les grands perdants de la réforme, avec une perte de 30% de retraite.

■ Vers moins de protection ?

La réponse ? Moins de vacances ? En tout cas, pas de changement de salaire (ou si peu), et puis le ministre a obtenu le feu vert pour modifier les vacances par décret, cela ne présage rien de bon... Ce qui est certain c'est qu'il y aura moins de protection puisque la fonction publique sera privée de ses représentants du personnel, de ses CHSCT.

■ ... et finalement la mort

« Fallait-il utiliser trente-trois grenades lacrymogènes, dix grenades de désencerclement et douze cartouches de LBD pour faire cesser une fête au bord de l'eau ? » ; attendre plus d'un mois pour retrouver le corps sans vie d'un jeune adulte, éducateur en milieu scolaire. Steeve a bien été retrouvé à Nantes, mais mort dans le bras de la rivière...

Pendant que le décompte macabre continue : 492 accidents du travail, 213 services d'urgences sont toujours en grève, la sécurité civile à qui on baisse le budget depuis 20 ans voit perdre un pilote en plein mois d'août.

■ Lutter et proposer.

Alors faut-il se recroqueviller et attendre que la maison brûle, que l'on dépouille nos statuts, notre métier ? Nous sommes un grand nombre à ne pas nous y résoudre et il faudra convaincre nos collègues qu'il ne s'agit pas d'une fatalité, mais bien de décisions politiques et qu'elles peuvent se combattre.

La FSU86 a de nombreuses propositions, elle les avancera dans toutes les démarches unitaires et qui visent à rassembler le plus grand nombre dans ces prochains mois.

S.W.

ADP : RÉFÉRENDUM !

SIGNONS !

fsu86.fsu.fr

CONGRÈS DE LA FSU86
LE 15/16 NOVEMBRE

Venez nombreuses et nombreux
pour débattre et construire des
propositions !

Inscrivez-vous en envoyant un
courriel à fsu86@fsu.fr

RETRAITE : Attention Danger

Après plus de 18 mois de concertation et de dialogue avec les partenaires sociaux JP Delevoye (Haut-Commissaire à la réforme des retraites) a présenté le 18 juillet dernier son rapport et ses préconisations pour bâtir un système universel de retraites par points

« porté par des objectifs forts en termes d'équité et de lisibilité » suscite pourtant inquiétudes et interrogations pour tous les salarié-es :

■ Incertitude totale sur le montant des pensions en raison principalement de la variation possible de la valeur du point « en fonction des paramètres économiques et démographiques »

■ Incertitudes sur la durée de cotisation et l'âge légal d'ouverture des droits renforcées il y a quelques jours par les propos du Président de la République : 62, 64, 65 ans ? Quelle décote et à partir de quand ? Le Medef dans sa quête sociale a tout de suite réagi en demandant un âge de départ à 65 ans !

■ Incertitudes sur les compensations liées aux situations familiales (bonifications, pensions de réversion, ...) plus ou moins renvoyées à d'hypothétiques concertations !

■ Incertitudes sur la période de transition car si le rapport indique « la conservation des droits acquis dans l'ancien système jusqu'en 2025 » rien n'est garanti !

La FSU comme elle l'avait fait dans les réunions du COR a rappelé au Gouvernement les conséquences dangereuses d'un tel système qui, en renonçant au calcul des pensions sur les 6 derniers mois dans la Fonction publique et en intégrant des primes très inégales comme par exemple dans la Fonction publique territoriale voire inexistantes comme pour le corps enseignant, provoquerait mécaniquement une baisse importante du niveau des pensions.



C'est pour tous ces éléments que nous alertons sur le danger de ce système incertain et opaque et que nous appelons à la vigilance et plus encore quand il le faudra à la mobilisation.

La FSU a publié un supplément spécial de 24 pages qui permettra de mieux comprendre et engager le débat avec tous les agent-es sur ce projet de réforme du système des retraites afin de faire valoir et de porter leurs revendications et s'opposer à toutes régressions pour les salarié-es.

La FSU attend rapidement les arbitrages afin de pouvoir mener dans les meilleurs délais les discussions non pas sur le rapport mais sur le projet gouvernemental de réforme.

Preuve si il en est que le Gouvernement n'est pas serein c'est que son projet serait présenté en janvier prochain et discuter au printemps après les élections municipales !!

P.L.

Le ministre promet une revalorisation des salaires de 300 euros par an pour les enseignantes et les enseignants. Une annonce à sérieusement nuancer.

Rappelons d'abord que c'est en effet sous le quinquennat précédent qu'avait été engagée une revalorisation des carrières et des rémunérations des fonctionnaires au travers de l'accord « PPCR ». Il ne s'agit donc en rien d'une mesure nouvelle.

De plus, dès son arrivée, le gouvernement actuel a gelé pour un an la mise en œuvre du protocole d'accord. C'est donc en janvier 2019 que cette augmentation d'« en moyenne 300 euros » annuel aurait dû intervenir.

Précisons ensuite que cette augmentation est exprimée en brut.

Enfin, le gel du point d'indice depuis 2010 se traduit par une perte de pouvoir d'achat de l'ordre de 15%. Par ailleurs, l'Insee prévoit une inflation d'1,3% en 2020, ce qui annulera pour beaucoup cette faible revalorisation.



Des fonctionnaires trop payé-es ?



500 € par mois de perte de pouvoir d'achat par rapport à 1983*

Le PIB augmente de 50 milliards par an en moyenne depuis 1983



* en moyenne pour un-e fonctionnaire du même grade et échelon en 1983



Budget 2020

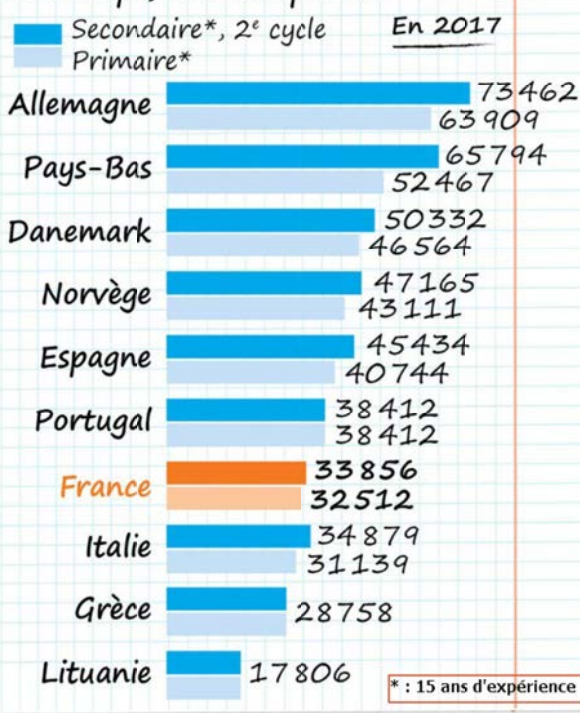
Retrouve le montant de ton pouvoir d'achat perdu depuis 2000

* : PE, Certifié, PLP, P.EPS, PsyEN, CPE

	Inflation depuis 2000	Gel Indice 2010	Surcotis retraite	Perte de salaire mensuelle	Perte cumulée de salaire depuis 2010
CatC/ 11ème	-277€	-114€	-42€	-433€	-44 203€
CatB/ 13ème	-386€	-160€	-59€	-605€	-61 693€
CatA/ 12ème	-488€	-202€	-74€	-765€	-77 985€
*- stagiaire	-262€	-108€	-40€	-410€	-41 808€
*-4ème	-334€	-138€	-51€	-523€	-53 308€
*-8ème	-398€	-165€	-61€	-624€	-63 610€
Agreg- 4ème	-395€	-163€	-60€	-618€	-63 011€
Agreg- 8ème	-513€	-212€	-78€	-803€	-81 938€
*-HC- 3ème	-451€	-186€	-69€	-706€	-71 995€
Agreg- HC-3ème	-551€	-228€	-84€	-862€	-87 928€
MaitConf/ 7ème	-562€	-232€	-86€	-880€	-89 725€
ProfUniv/ 2ème	-616€	-255€	-94€	-964€	-98 350€

En France, la rémunération reste peu élevée

Salaire brut moyen des enseignants en Europe, en euros par an



Et si on rattrapait le salaire de tous les fonctionnaires ? Cela coûterait 27 Milliards d'euros, faisable en empêchant 60 milliards d'évasion fiscale par an...

INCLUSION SCOLAIRE :

La FSU86 organise la caravane de l'Inclusion

■ Une caravane départementale et des états généraux de l'inclusion pour prendre le temps de penser ensemble l'inclusion.

L'inclusion est une question qui dépasse le seul champ de l'éducation nationale et concerne l'ensemble de la société. Ainsi suite à l'interpellation de nombreux-ses collègues, La FSU 86 a décidé d'organiser une caravane qui portera le débat sur l'ensemble du département et qui comptera pas moins de 6 étapes. Il s'agira à chaque fois de convier les enseignant-e-s et les personnels des 1er et 2nd degré, les parent-e-s d'élèves, les personnels médico-sociaux des ESMS, les élu-e-s locaux pour présenter dans un 1er temps les projets gouvernementaux, d'échanger, de recueillir des doléances, des pistes de réflexion...



Le thème de cette caravane sera la tenue d'états généraux le 6 novembre 2019 à l'université de Poitiers en présence de chercheurs.ses, de représentant.es des parents, de personnels, d'acteurs du secteur médico-social. Notre objectif sera alors de dégager des pistes alternatives qui seront compilées dans un livre blanc et communiquées aux responsables politiques locaux, nationaux et à la presse.

■ L'inclusion scolaire : un projet qui nous concerne tous mais qui ne fait pas l'objet d'une concertation citoyenne.

Au printemps 2018, l'agence régionale de santé (ARS) a rendu visite aux établissements spécialisés médico-sociaux (ESMS) du département pour leur donner injonction d'inclure 50 % de leurs effectifs en milieu ordinaire d'ici 4 ans. Il s'agit d'une décision à laquelle n'ont pas été associés les experts du sujet qui, au quotidien, travaillent dans ces ESMS, à savoir les enseignants eux-mêmes !

Si le principe d'une école inclusive est entré dans la loi depuis 2013, l'école s'est-elle depuis adaptée à tous les élèves, et notamment ceux et celles en situation de handicap ? L'inclusion scolaire doit-elle amener tous les élèves à l'école ou bien amener l'école à tou-te-s ? Est-il seulement possible de transformer un système élitiste en système inclusif à moyens constants ?

Autant de questions qu'une réforme à marche forcée ne prend pas le temps de se poser ! Comme s'il était urgent et capital pour le gouvernement de dissocier inclusion sociale et inclusion scolaire !
G.T.

Dates et lieux des 6 étapes de la caravane (de 17h30 à 19h30) :

- Lundi 23/09 : La Puye (salle communale)
- Jeudi 26/09 : Queaux (salle communale)
- Lundi 30/09 : Naintré (école Langevin – Wallon)
- Mardi 1/10 : Mirebeau (école J. Raffarin)
- Mardi 8/10 : Civray (école publique)
- Jeudi 10/10 : Poitiers (Maison syndicale FSU)